L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 17 DECEMBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE de place.—Un jeune homme de 18 ans, parlant l'espagnol et l'anglais, et qui connaît parfaitement la ville, désirerait s'employer comme collecteur, ou trouver une place quelconque dans un bureau où il pourrait se rendre utile. Il fournira de bonnes références. S'adresser au No 181, rue Jackson.
7 déc—10f

UN français (Alsacien-Lorrain) médecin de profession, récemment arrivé à la Nlle-Orléans, désirerait trouver dans une famille, soit en ville ou à la campagne, une place de précepteur; il se rendra en même temps utile à la famille comme médecin. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand. S'adresser No 126 rue de Chartres.
6 déc—

A LOUER.

A LOUER—Bureaux, entrepôt et deuxième étage, convenable pour résidence. Entrée pour voiture; grande cour No 27 rue Conti. S'adresser No 112 rue des Français.
27 nov—1 mois DMaJ

A VENDRE.

A VENDRE — Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune.
1er déc—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John W. Buhrmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,346 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Beder, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 déc—17 21 25

Succession de M. et Mme George C. Boner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,784—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Boner, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8déc—8 13 17

Succession du Très Rév. Mgr. P. F. Allen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,736—Division A—Attendu que le Rév. Martin J. Farrelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du Très Rév. Mgr P. F. Allen, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela pourrait concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 déc—8 13 17

Succession de Will Steven.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 8,394 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par R. M. O'Brien et Wm. P. Richardson, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 déc—16 21 25

Succession de Milton B. Muncy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,729—Division D—Attendu que Daniel P. Murey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Milton B. Muncy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8déc—8 13 17

Succession de Mary Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,399—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Hearne, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14déc—14. 18. 23.

Succession de Charles Stiegler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,787—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Emma Buckenmeyer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 déc—10 14 18

PAR LE CONSTABLE.

H. Fohlman vs H. Thompson.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans. No. 11,267.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette entre Carondelet et St-Charles, le MARDI 27 décembre 1887, à midi, la propriété suivante, à savoir—
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enliassé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17déc—17 22 27

Adams Beck & Co. vs W. A. Barbot, Narcisse Lucas & J. W. Allen, in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 12,974—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à l'enchère publique, au N. O. & Northeastern R. R. Depot, rue Press, près Urquhart, MARDI, 27 décembre 1887, à 2 heures P. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux wagons de bois de charpente, d'après inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN.
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17 déc—22. 27.

B. Saloy contre J. A. Bouet.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—No 10,063.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No. 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 24 décembre 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
13 déc—13. 20. 24

Mme Vve P. Lebot contre Mme Penn.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No. 10,059—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique. à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 21 décembre 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
10 déc—10 16 21

P. A. Macas contre Silvain Guilhaus.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 9946.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 17 décembre 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Comptoir, vitrine, linge pour hommes, femmes et enfants, etc., etc., saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
7 déc—7 13 17

James A. Vigneaud & Co., vs George Hoppé.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No. 10,057.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No. 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 19 décembre 1887, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de groceries, vins, liqueurs, etc., etc., saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
7 déc—7 14 19.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 21 099.
Succession de John H. Keenard.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur — LUNDI, 26 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans daté le 13 décembre 1887, cent trente actions du fonds capital du West Orléans R. R. Co. Conditions comptant.
14 déc—14, 19, 26

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et **ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.**

Nous déclarons, par les présentes que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 10 JANVIER 1888.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000..		$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de...	10,000..	20,000
4 Lots de...	5,000..	20,000
20 Lots de...	1,000..	20,000
50 Lots de...	500..	25,000
100 Lots de...	300..	30,000
200 Lots de...	200..	40,000
500 Lots de...	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100	200..	20,000
100	100..	10,000
1000 .. de terminaison	50..	50,000
2,179 Lots s'élevant à.........		$535,000

☞ Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui fera un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de [illegible].

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles & Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber mes Médailles pour travaux reconnus supérieurs.
26 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

PIANOS
— DE —
PLEYEL
— CHEZ —
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

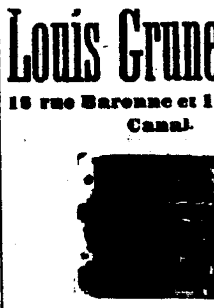

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway,
Sohmer,
Knabe,
Behr,
Shoninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en

Versements mensuels tres faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLÉANS.
1er oct87—1an

Pianos Fortés Améliorés
— DE —
MASON & HAMLIN.

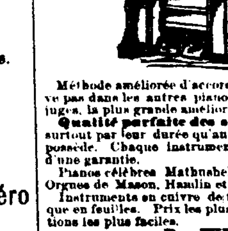

Méthode améliorée d'accorder que l'on ne trouve pas dans les autres pianos, déclarée par des juges, la plus grande amélioration du siècle.
Qualité parfaite des sons, rema quables surtout par leur durée qu'aucun autre piano ne possède. Chaque instrument est accompagné d'une garantie.
Pianos célèbres Mathushek, Weber et autres; Orgues de Mason, Hamlin et Estey.
Instruments en cuivre de tous genres. Musique en feuilles. Prix les plus modiques. Conditions les plus faciles.

P. WERLEIN,
La plus grande maison de Pianos.
135 rue du Canal, N.-O.
30 nov 87—au 15 nov 88

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans [illegible]

Toux persistante guérie.

[illegible]

Mrs. EMMA GEDNEY."
159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.
JOSEPH WALDEN."
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les droguistes.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcomans.
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisseries et d'Etoffes pour Rideaux.
9 oct—1an

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100

Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.

RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crêpe, Cretonne, Suisse et Nottingham.

Portières Turcoman et de Vigune, Corticine, Toile Cirée Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie d'Etoffes pour Rideaux.
28 sept—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
W. G. Hodgdon, B. M. Perry, subrogé, vs Bachemin Mill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,518—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 18 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, passages, privilèges et appartenances, situé dans le sixième district de cette ville (ci-devant la ville et la paroisse de Jefferson), désigné par le numéro onze du carré numéro trente-quatre, borné par les rues Valence, Camp, Cadis et Chestnut, conformément à un plan dressé par Louis Surgi le 6 février 1836, annexé à un acte passé pardevant Louis Feraud, ancien notaire, en date du 6 mai, 1836; lequel terrain mesure trente pieds de façade rue du Camp, sur cent soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de maison assortis.
Mme Alice Dickinson vs. J. J. Inneraity.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,168—En vertu d'un ordre de vente daté 9 décembre 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 28 décembre 1887, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
A mon entrepôt rue Ste Anne entre Royale et Chartres.—Un ameublement de salon, plusieurs ameublements de chambre à coucher et d'autres meubles de ménage, de la faïence, des couvertures, matelas, portraits et autres objets, etc., selon un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17déc—17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.
Patrick Blaney vs John V. Sherlock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,091—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 13, dans l'îlet No 2, borné par les rues Céleste, St-James Tchoupitoulas et Levée, sur un plan en date du 5 mars 1807, en l'étude de P. Pedesclaux, alors notaire, lequel lot de terre, conformément à un plan et certificat de voyer, signé par J. A. D'Hémécourt, annexé à un acte exécuté pardevant Abel Dreyfus, mesure, au pied américain, soixante trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue St-James, cent-cinquante neuf pieds huit pouces et six lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue New Levée, cent cinquante-neuf pieds neuf pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas et soixante-trois pieds onze pouces et deux lignes de largeur dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
16déc—16 23 30—jan 6 13 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.
J. Sabin Carter vs. la succession de N. Migliore et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22 693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Vingt cinq trente-deuxièmes d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmony ou Pleasant et Toledano, commençant à une distance de quarante-neuf pieds six pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Toledano, et mesurant quarante-cinq pieds neuf pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre pouces sur le côté le plus près de la rue Toledano, puis à un angle droit sur une ligne courant vers la rue Harmony de soixante-trois pieds onze pouces et quatre lignes, puis à un angle droit sur une ligne courant parallèlement avec la rue Carondelet et courant vers la rue Toledano de dix-sept pieds trois pouces et trois lignes puis à un angle droit sur une ligne courant parallèlement à la rue Harmony de cent vingt pieds quatre pouces jusqu'à la rue Carondelet, endroit où part le terrain.
Etant composé de tout le lot original numéro cinq et d'une partie des lots originaux numéros six et huit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14déc—14 21 28 jan4 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
Jeff McGuigin vs Jules A. Florat.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 21,54—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros onze, douze et treize, dans l'îlet numéro six cent vingt cinq, borné par les rues Perdido, Gayoso, Gravier et Dupré, sur un plan dressé par Castaing et Collos, architectes, en date du 20 mai 1860, déposé pour référence en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville, et les dits lots mesurent au pied américain comme suit, à savoir:
Les lots numéros onze et douze mesurent chacun vingt-neuf pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quarante-quatre pieds, et le lot numéro treize mesure vingt-neuf pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quarante-quatre pieds.
Etant la même propriété que le défendeur a acquis de John Benjamin Chandler, par acte passé pardevant Andrew Hero Jr., notaire, le premier jour de décembre 1868.
2. Vingt certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valence, Cadis, St Denis et St-Patrick, désignés par les numéros un à dix-huit, inclusivement, et vingt trois et vingt-quatre sur un plan de Hedin et Schlarbaum, voyers, en date du 17 avril 1854, déposé en l'étude de J. Graham, ancien notaire en cette ville. Les dits lots numéros un à dix inclusivement, mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles; le lot numéro un forme l'encoignure des rues St-Denis et Valence, et le lot numéro dix, l'encoignure des rues St-Denis et Cadis. Les lots numéros onze et douze mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Valence, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots treize à dix-huit mesurent chacun trente pieds de face sur la rue St. Patrick, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les dits lots vingt-trois et vingt-quatre mesurent chacun trente pieds sur la rue Cadix sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.
Etant la même propriété que le défendeur a acquis de Mme Joanna M. Phillips et Mme Ann C. Jones par deux actes passés pardevant Jas. Graham, ancien notaire en cette ville, le douzième jour de mai 1854.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
9déc—9, 16, 23, 30—jan—6, 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif Civil de propriété améliorée et de valeur sur la rue St. Charles, entre l'Avenue Peters et la rue Octavia, Sixième District, dans l'affaire de
William Harver vs. Mme Ellen A. Souby et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,309.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et les allées Commerciale, dans le Premier District de cette ville. le SAMEDI, 17 décembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Octavia et Jeannette et les Avenues St. Charles et Peters, désignés comme lots quatre et cinq sur un plan dressé par H. C. Boulona, quié, en date du 21 janvier 1871, un croquis est annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire, le 14 février 1871. Le lot numéro quatre mesure vingt-cinq pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de cent soixante-dix pieds cinq pouces et deux lignes sur la ligne du lot numéro trois, cent soixante-seize pieds un pouce et neuf lignes sur la ligne du lot numéro cinq et vingt-quatre pieds dans le fond. Le lot numéro cinq mesure vingt-cinq pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de cent soixante-seize pieds un pouce et neuf lignes sur la ligne du lot numéro quatre et cent quatre-vingt-trois pieds sur le côté opposé et vingt-quatre pieds dans le fond.
Acquis par Mme Ellen A. Souby, défenderesse, de Mme Leda Willis, conformément à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 15 mars 1883.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15nov—26 22 29—6 13 17déc.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par ceci que le 28me jour de novembre 1887 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:
Emma Friedlander vs Ferdinand Beer, son mari.
No 22,101—Division C.
Sur motion de W. O. Hart, Esq., avocat de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, la loi et les évidences étant en faveur de la plaignante—
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 9 novembre 1887, soit confirmé et, conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Emma Friedlander et contre le défendeur Ferdinand Beer, son mari, décrétant une séparation des propriétés existant entre eux et autorisant la dite plaignante d'assumer le contrôle et l'administration de sa propriété paraphernale et d'engager des affaires pour son propre compte et profit; tous les frais devant être payés par le défendeur.
Jugement rendu le 28 novembre 1887.
Jugement signé le 2 décembre 1887.
(Signé:) F. A. MONROE, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce sixième jour de décembre en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 déc—

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage en bois dans le 4ème district.
Succession de Alexandre Gautier.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 3,994.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 17 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 73 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, daté le 15 novembre 1887 et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété foncière ci-après, à savoir:
Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Huitième et Neuvième, désigné comme lot No 11 dans l'îlet No 84.
Le dit terrain mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue Huitième, sur une profondeur de 125 pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un joli cottage en bois désigné par le No 76 rue Huitième.
Conditions—Comptant, et l'acquéreur devra assumer au-dessus de l'adjudication. les taxes dues et exigibles en 1887 et déposer 20 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant H. J. Rhodes, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 nov—17 26—déc 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété améliorée du Troisième District.
Rue Johnson, entre Esplanade et Kerlerec.
Succession de Gustave Patin.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No. 22,049.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Fredericks, crieur, bureau, 10 rue Carondelet—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 73 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, daté le 13 décembre 1887, dans la susdite affaire, la propriété de ville ci-après décrite, savoir:
Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Johnson, Prieur, Esplanade et Kerlerec, mesurant 32 pieds 8 pouces de façade rue Johnson, sur 119 pieds 1 pouce et 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain est désigné par le No 20 sur un plan de J. N. Depouilly, sous voyer de la ville, en date du 2 octobre 1866, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un joli cottage en bois.
Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1888, en sus du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant Samson Levy, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 21

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Magnifiques sites pour bâtir, Nos 292 à 300 rue Magazine,
Occupés actuellement par des écuries, et
Résidence rue Clio.
Vente en partage, sur conditions libérales à crédit.
Hugh D. Brown vs. Mme A. O. Brown, tutrice, etc.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,140.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. Hoey Encanteur.—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 17 novembre 1887, et signé le 23 novembre 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir:
1° Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Calliope et Gaiennié ou Clio désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4, contigus l'un à l'autre et mesurant chaque 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Magazine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une grande bâtisse à deux étages et trois rangées de hangars et écuries à un étage, le tout connu comme Nos 292 à 300 rue Magazine et occupés actuellement par les écuries du "Singer Manufacturing Co." et se loue à raison de $80 par mois.
2° La bâtisse en briques à deux étages, No. 107 rue Gaiennie ou Clio, dans le même îlet que la propriété décrite ci-dessus et adjacente au fond à celle-ci. Le terrain est composé de deux lots désignés comme C et D sur une esquisse par De Armas, voyer, et mesure comme suit, à savoir:
Le lot C mesure 33 pieds de face sur la rue Gaiennie ou Clio sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.
Le lot D adjacent au fond, mesure 29 pieds 9 pouces 5 lignes à l'arrière du dit lot C, sur 16 pieds de profondeur—le tout mesure américaine—la bâtisse est retirée de la rue, avec platebandes devant, galeries devant et sur le côté, et quelque 8 chambres ou plus—est occupée par Mme Cronan, payant un loyer de $20 par mois.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un crédit de un et deux ans en paiements égaux, portant un intérêt de 7 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantie par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec les autres clauses de garanties usuelles. Les billets seront subdivisés en coupons si on le désire. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera fait au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Chas G. Andry, notaire.
17déc—17 24 31—7 14 21 janv.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété dans le Quatrième District.
Succession d'Adam Pleth, décédé.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 22 272.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet, LUNDI, 9 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 décembre 1887, Dossier No 22 272 pour le compte de la succession ci-dessus décrite, il sera vendu—
Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Thomas ou Fulton, Levée, Harmony et Pleasant, mesurant 46 pieds 4 pouces de face à la rue St Thomas sur une profondeur et face à la rue Harmony de 84 pieds 3 pouces, et 90 pieds 1 pouce sur l'autre côté près de la rue Pleasant. Toutes les mesures sont plus ou moins.
Conditions: Comptant.
Acte de vente pardevant John Bendernagel notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 déc—7 14 21 28—jan 7 9

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Charles Van Benthuysen individuellement et comme un membre de la raison sociale Van Benthuysen & Gruneberg et la Crescent Jelly Manufacturing Company vs ses créanciers—No 22,718—Division D—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionnaire, Charles Van Benthuysen, individuellement et comme membre de la raison sociale Van Benthuysen & Gruneberg ou le Crescent Jelly Manufacturing Company soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant George W. Christy, notaire en cette ville, LUNDI, le 9ème jour de janvier 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Charles Van Benthuysen et de la dite raison sociale soient suspendus et que Branch Miller, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 5 décembre 1887.
Signé: "N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 déc—3f au 9 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Louis Carrère vs ses Créanciers—No 22,791—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Louis Carrère, soit et est, par le présent, acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant J. Henry Forcelle, notaire en cette ville, à son bureau No 19 Passage de la Bourse, le MERCREDI, 28me jour de décembre 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 14 décembre 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député greffier.
14déc—3f au 28 déc

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Samuel Picard vs. ses créanciers—No 22,744—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Samuel Picard soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire de cette ville, MERCREDI, le 21ème jour de décembre 1887, à 11 h. a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1887.
(Signé): ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 déc—au 21 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Emile Vieslère vs. ses créanciers—No 22,585—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Emile Vieslère soit convoquée et tenue pardevant A. A. Ker, notaire, à son bureau, No 6 rue Carondelet, en cette ville, le JEUDI, 15me jour de décembre 1887, à 11 h. a. m., dans le but de voter et délibérer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit, et que R. J. Meral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 11 novembre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 nov—3f au 15 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriétés du 2me et du 3me districts.
Succession de Charles Stiegler et de son épouse.
Maison-cottage en bois, à un étage,
No 376 rue St Philippe, entre Miro et Tonti.
Cinq magasins en briques à trois étages,
Nos 80, 81, 82, 83 et 84 rue Peters (ci-devant Levée) coin Mandeville.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY—Albert Brignoni, encanteur, Bureau: 38 et 40 rue Royale—le SAMEDI, 7 janvier 1888, à midi, Succession de Charles Stiegler et de son épouse, Amélie Stiegler, née Rippe, Nos 21,787 et 19,509 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, en vertu de deux ordres, l'un lancé et signé le 16 septembre 1887 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de feu Charles Stiegler, No21,787 du dossier de la dite Cour; et l'autre rendu et signé le 28 septembre 1887, par le dit Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, siégeant à la place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, dans le moment absent de la ville, dans l'affaire de la succession de Mme Amélie Stiegler, née Rippe, épouse décédée du dit Charles Stiegler No 19,509 du dossier de la dite Cour; et deux ordres additionnels rendus dans la dite succession, et signés le 16 novembre 1887 par les juges respectifs, la propriété ci-après, décrite sera vendue aux conditions suivantes:
Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2e district de cette ville, dans l'îlet 294, borné par les rues St. Philippe, Tonti, Dumaine et Miro, désigné par le No. 3 sur un croquis joint à l'acte de vente de feu Charles Stiegler. Le dit lot mesure 32 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue St. Philippe, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec la portion de terre suivante, savoir:
Une portion de terre dans le 2e district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Philippe, Tonti, Dumaine et Miro, faisant partie du lot No. 2, mentionné dans le dit croquis et en composant la partie du fond. Cette portion de terre mesure 17 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues St. Philippe, et Dumaine et 24 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues Tonti et Miro, le séparant des lots Nos. 1 et 2 de la dite esquisse.
Une autre portion de terre, dans le même îlet, faisant partie et formant le fond du lot No 4 de l'esquisse ci-dessus, mesurant 17 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues Dumaine et St-Philippe, et 25 pieds 6 pouces sur chacune des lignes parallèles aux rues Tonti et Miro, la séparant des lots Nos 2 et 5 de la dite esquisse.
Une autre portion de terre, dans le même îlet, faisant partie et formant le fond du lot No 5 de la dite esquisse et mesurant 49 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Tonti, de là environ 23 pieds 10 pouces sur une ligne dans la direction de la rue Miro et parallèle à la rue Dumaine, de là 22 pieds 3 pouces 1 ligne sur une ligne oblique dans la direction de la rue St-Philippe; de là 14 pieds 1 pouce 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue St-Philippe et dirigeant vers la rue Tonti, de là 25 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle à la rue Tonti et le séparant de la portion du lot No 4 ci-dessus décrite.
Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage avec trois chambres, cuisine, hangar à charrette, écurie, lieux d'aisances, citerne, etc., et désigné par le No municipal 376 rue St. Philippe.
Cinq lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les lettres A B C D et E, sur un plan dressé par A. de Armas, député-voyer (dont copie jointe à l'acte d'achat dudit feu Charles Stiegler) en date du 17 janvier 1882, dans l'îlet borné par les rues Peters (autrefois Levée), Espagne, Mandeville et Decatur (autrefois Victory), et mesurant comme suit:
Le lot A mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur et face sur la rue Mandeville de 80 pieds 1 pouce 4 lignes, et 80 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot B, avec l'usage d'une allée en commun et faisant face à la rue Mandeville, mesurant 3 pieds 10 pouces 4 lignes.
Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme résidence et bar room, une cuisine en briques à deux étages, lieux d'aisance, deux citernes, etc., et désigné par le No 80 rue Peters.
Le lot B mesure 19 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 80 pieds 7 pouces sur la ligne latérale qui le sépare du lot A, et 80 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C, avec l'usage de l'allée ci-dessus mentionnée.
Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, solidement construit, une cuisine en briques à deux étages, lieux d'aisance en briques, citerne, etc., etc., et désigné par le No 81 rue Peters.
Le lot C mesure 19 pieds 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 80 pieds 3 pouces sur la ligne qui le sépare du lot B, et 79 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, avec l'usage de l'allée ci-dessus.
Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme pension ou maison à loger (boarding or lodging house), une cuisine à deux étages, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 82 rue Peters.
Le lot D mesure 19 pieds de face à la rue Peters sur 79 pieds 11 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C et 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot E, avec l'usage de l'allée ci-dessus.
Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, avec dépendances, lieux d'aisance, citerne, etc. et désigné par le No 83 rue Peters.
Le lot E mesure 19 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, et 79 pieds 1 pouce 1 ligne sur l'autre ligne latérale, avec l'usage de l'allée ci-dessus.
Les 5 lots de terre et dessus décrits ont été acquis par le défunt de la succession de J. B. C. Carlot, par acte passé devant O. Villeré, notaire, le 22 mars 1882.
Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme magasin de "dry goods" et articles de variétés, aussi comme résidence, avec cuisine, lieux d'aisances, citerne, etc., et désigné par le No 84 rue Peters.
Toutes les descriptions des dites propriétés ci-dessus mentionnées sont plus amplement décrites en se référant aux plans et esquisses dressés par Arthur de Armas, sous voyer, et déposé au bureau de John R. Légier, notaire, 56 rue Royale.
Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste au crédit d'une année pour des billets garantis par hypothèque avec lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées jusqu'à paiement des billets, et la police ou les polices d'assurance transférées à la dite succession et tout autre détenteur des billets. En cas de procès pour le recouvrement des billets, l'acquéreur paiera 5 pour cent, honoraires d'avocat sur le montant en litige.
Les actes de vente pardevant John R. Légier, notaire, 56 rue Royale, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication.
4 déc—4 10 17 24 31—janv 7

PAR W. I. HODGSON

Une plantation de valeur,
7 1/2 lieues plus haut que la Nlle-Orléans
Sur le fleuve Mississippi,
Ayant environ 1400 acres de terre,
Dans la paroisse St-Charles,
Avec résidence, Sucrerie, Machines, et tout le matériel nécessaire.
Dans l'affaire des mineurs Schwabacher.
Succession Samuel Friedlander et sa femme, tous deux décédés.
Vente pour un partage.
Conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 7 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de la ville de la Nlle-Orléans.
En vertu de, et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé le 7 mars 1887, dans l'affaire de Mme Sarah Hirsch et als vs. Florance Schwabacher et al., No. 20,204 Division C, de la dite Cour Civile de District, étant un jugement de partage, laquelle dite affaire est maintenant consolidée avec la succession de Samuel Friedlander et sa femme, No 17,363. Division D, de la dite Cour; et en vertu de, et conformément à un ordre de la dite Cour, rendu dans la dite succession le 29 novembre 1887, homologuant une assemblée de famille tenue devant W. O. Hart, notaire, aux noms des mineurs Florance Schwabacher et Henry Schwabacher, le 23 novembre 1887, il sera vendu, à l'encan:
Une plantation dans la paroisse St. Charles.
1° Une plantation située dans la paroisse St. Charles, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ 7 1/2 lieues au-dessus de la Nouvelle-Orléans, bien et favorablement connue comme la **Plantation Friedlander**, et mesurant 7 3/4 arpents plus ou moins de face au dit fleuve; 3 arpents 9 toises et demi 4 pieds ont une double concession mesurant 113 acres superficiels et la balance de la dite terre ayant une profondeur de 40 arpents bornée à la limite supérieure par la plantation sucrière de la succession de François Mayronne, connue maintenant comme la "Propriété Luling," appartenant actuellement à R. Viterbo; et à la limite inférieure par la propriété appartenant anciennement à Pierre Sauvé, appartenant actuellement à M. Dugazon, et connue comme la "Lone Star Plantation;" ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant et ayant 395 et 48/100 acres.
2° **Un autre morceau de terre** situé au fond de, et contigu à la propriété décrite ci-dessus, et étant les sections 49 et 57 dans le comté 13, South Range 21, Est, contenant 289 28/100 acres.
3° **Un autre morceau de terre** situé au fond et contigu à la Plantation décrite ci-dessus, étant toute la section 6, dans le Comté 14, South Range 21, Est, dans le District S. E. du terrain en Louisiane, et ayant 619 32/100 acres et le N. E. 1/4 de la section 7, même comté et Range contenant 159 89/100 acres, faisant un grand total d'environ 1413 97/100 acres, tous plus ou moins.
La quantité de terre dans la section 6, Comté 14, South of Range "21, et dans le quartier N. E. de la section "7, même Comté et Range, n'est pas garantie, l'acheteur prendra sur lui le risque de toute litigation au sujet du même, les propriétaires actuels ayant été en possession durant plus de 20 ans sans aucune entrave.
Les améliorations sur la plantation consistent en une sucrerie en briques bien construite couverte en ardoises, ayant bouilloires, machine à vapeur, moulin à cannes, portières, équipages, baril à vis de canne, lieu à sucre, &c., et assurée pour $15,000; aussi une résidence pour l'économe, 21 cabanes doubles, hôpital, entrepôt, atelier de forgeron, Cypress Crib, écuries, &c., et autres dépendances nécessaires.
Le dessèchement de cette plantation est facile et naturel, ayant un canal profond au centre de la plantation qui relie celle-ci avec les coulées et le Bayou, au fond, qui conduit dans les réservoirs des marécages afin qu'on ait besoin de se servir de machines à dessèchement.
Le Pâturage dans la profondeur est couvert de belles herbes, offrant un pâturage riche et nécessaire pour le bétail.
La Plantation Friedlander a un sol riche, a été exploitée avec succès comme habitation sucrière jusqu'à ces quelques dernières années, et l'on peut y cultiver le sucre, le riz et le propriétaire le désire.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 an ou 1 et 2 ans, le tout à l'option des acquéreurs, avec 6 0/0 intérêt courant et 8 0/0 intérêt éventuel du jour de la vente, ensemble avec hypothèque spéciale et lieu du vendeur, et toutes les autres clauses de garantie usuelles, incluant l'assurance et le transfert des polices, 5 0/0 de frais d'avocat, etc., 10 0/0 payé comptant sur les lieux; l'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1888, en plus de son adjudication.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire aux frais de l'acquéreur.
4déc—4 11 18 25 jan 1 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

Bien de campagne sur le Chemin de la Métairie entre le Bayou St-Jean et le City Park.
Succession de Emile Gasnet.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,497.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure l'Passage de la Bourse et Bienville, — SAMEDI, 7 janvier, 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 décembre, 1887, les propriétés suivantes, savoir—
1° Quatre portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situées dans le second district de cette ville, bornées par le nouveau chemin de la Métairie, les avenues Nouvelle-Orléans et Monroe et le West Lake Road, sur le Bayou St-Jean, désignées par les Nos. 2, 3, 4 et 5. Chaque portion de terre mesurant chacune 150 pieds de face au Chemin de la Métairie, par 850 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
2° La moitié indivise de cent trente-huit mille neuf cent soixante-huit cinq cent quinze mille 138,968/515,000 de soixante-six lots de terre désignés par les Nos 55 à 120—inclusivement d'après un plan fait par F. C. Frémaux et annexé à un acte de séparation entre Emile Gasnet et John Puissegur, devant James Fahey, notaire, le 11 mai 1886. Les lots Nos 55 à 89 sont bornés par les avenues Nouvelle-Orléans et Monroe, la rue Milne et la place vacante d'après le dit plan.
Les lots Nos 90 à 120 sont bornés par le Nouveau Chemin de la Métairie, la rue Milne, l'avenue Monroe et le City Park; lesquels soixante-six lots de terre sont conjointement en possession par feu Emile Gasnet et feu Jean Puissegur.
3° La moitié indivise de cent trente-huit mille neuf cent soixante huit, cinq cent quinze mille (138,968/115,000) d'un certain lot de terre, désigné d'après le dit plan comme le chantier de navire de Gasnet et Puissegur, borné par le Nouveau Chemin de la Métairie, West Lake Road et le Bayou St-Jean.
Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Une moitié ou davantage comptant, et la balance à 1 ou à 1 et 2 ans de crédit, à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur les propriétés vendues.
Lesquels billets porteront 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses seront assurées et les polices transférées aux porteurs des billets.
L'acte de vente contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité.
Les acquéreurs assumeront en sus du prix de vente les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1887.
Acte de vente pardevant Théo. Buisson, notaire.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs.
3 déc—3,10,17,24,31—janv 7

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Charmante résidence dans le deuxième district,
Au coin des rues Galvez et Hôpital.
A l'encan à des conditions faciles.
Succession de Ernest Pragst.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C—No 21,610.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No, 18 rue Bourbon—SAMEDI 14 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 7 décembre, 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir—
Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Galvez, Hôpital, Johnson et Barracks, désigné par la lettre A. Le dit terrain forme l'angle des rues Galvez et Hôpital, et mesure 31 pieds, 7 pouces et 1 1/2 ligne de façade rue Galvez, sur 131 pieds, 1 pouce et 2 lignes de profondeur et de façade rue Hôpital; 130 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le divisant du terrain B, et 40 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur à l'arrière.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit à l'option encore de l'acquéreur. La partie à crédit, s'il y en a une sera représentée par des billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date au paiement final. L'acte portera toutes les clauses de sécurité usuelles de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée.
L'acte de vente pardevant W O Hart notaire, aux frais de l'acquéreur, qui paiera en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887.
Un dépôt de 10 0/0 sera requis comptant sur les lieux pour garantir la vente.
10 déc—10, 17, 24, 31—jan 7 et 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
Résidence de valeur dans le Premier District, sur la rue Chippewa, entre Félicité et Market.
Succession de Peter Crowley.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 21,596.

PAR B. ONORATO, encanteur Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 31 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 29 novembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Market, Annunciation et Félicité, désigné par le No 15 et mesurant 30 pieds de face à la rue Chippewa, sur une profondeur de 155 pieds 9 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant
Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour garantir la vente.
29nov—29 déc 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété d'une encoignure de valeur dans le Premier District.
Coin des rues Galvez et Palmyre.
A l'encan, à des conditions faciles.
Succession de Mme Elizabeth Plicao, veuve de Louis Bouttè.
Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 21 253.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 17 décembre 1887, à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, en date du 9 novembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Miro, Jackson, maintenant Gasquet, Galvez et Palmyre; et les dits deux lots de terre étant désignés par les numéros dix-huit et dix-neuf sur un plan fait par C. A. de Armas, député voyer général, en date du 30me jour de janvier 1856, et déposé au bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, et l'autre plan fait par T. N. Tourpé, architecte, le 23me jour de février 1887 et déposé en l'étude de C. V. Foulon ancien notaire en cette ville, comme plan No 5.
Lesquels dits deux lots de terre sont contigus et mesurent chacun, conformément aux dits deux plans vingt-sept pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent dix-huit (118) pieds et un pouce; le lot No 18 fait face à la rue Galvez et Palmyre et forme l'encoignure de ces deux rues.
Conditions—Une moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien du vendeur sur la propriété vendue. Les billets avec intérêt à raison de 8 pour cent par an. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties, 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection et les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1887; un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant A phonse Phillips, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 nov—12 19 26—3 10 17 déc.

Vente de Maitre en Chancellerie.
No 10,432—Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
Dans l'affaire de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.

PAR A. G. BRICE, Maitre—Nicholas J. Hoey, Crieur.—Conformément à un décret de la Cour, fait et enregistré le 3 décembre 1887, le soussigné Maitre vendra à l'encan, Nicholas J. Hoey, crieur, au dernier et plus fort enchérisseur, le SAMEDI, 14 janvier 1888, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, la propriété suivante, à savoir—
La bâtisse en briques à deux étages (occupée anciennement comme maison de Banque), No 66 rue Toulouse, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St-Louis, Royale et Bourbon, le terrain mesurant vingt six (26) pieds neuf (9) pouces de face à la rue Toulouse, sur soixante-trois (63) pieds dix (10) pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, plus ou moins; le dit morceau de terre étant celui qui reste à la dite Association de la grande portion de terre achetée par la dite Association le 16 mai 1829, de Jean Baptiste La Branche, par acte passé pardevant Félix de Armas, notaire.
Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix d'achat en billets payables dans un et deux ans, avec six pour cent d'intérêt de la date de la confirmation de la vente, garantis par hypothèque et lien du vendeur, avec cinq pour cent frais d'avocat et les clauses de garantie usuelles.
A. G. BRICE, Maitre.
9 déc—5 f au 14 janv.

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:
Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformées aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.
JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC.
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 203 rue Canal.
18 oct—

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.

F. GAUPP,
169........Rue Canal........169

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.
Une résidence en briques à trois étages avec attic, No. 148 rue Julie,
Entre les rues Camp et St. Charles.
Succession de Mme Hannah A. McDaniel, décédée.
Pour du Comptant. A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 17 décembre 1887, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un jugement et à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D," rendu le 8 novembre 1887 et signé le 12 novembre 1887, dossier No 19,904, dans l'affaire des successions de Mme Hannah A. Patterson, veuve de Alfred W. McDaniel, décédé, il sera vendu à l'encan:
PREMIER DISTRICT.
Résidence No 148 rue Julie.
Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, St-Joseph, Camp et St-Charles désigné comme No 2 et mesure 26 pieds 3 pouces de face à la rue Julie, sur une profondeur de 105 pieds de face au fond sur une allée commune, courant à travers l'îlet de la rue du Camp à la rue St-Charles; tout entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages et demi et recouverte en ardoises, connue comme le No 148 rue Julie, et ayant un corridor sur chacun des quatre étages quelques 15 chambres ou plus, chambre à bain, etc., bâtisses en briques à 3 étages dans le fond, gaz dans la bâtisse principale, citerne, hydrant, cour pavée, etc., le tout en bon état et valant $60 par mois.
Conditions—Comptant en passant le titre 10 0/0 payé comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, à l'option de l'acquéreur.
13 nov—13,20,27—déc 4,11 17.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un joli cottage double encoignure des rues Laurel et Toledano et un terrain dans le fond.
Le cottage double vis-à-vis de la propriété ci-dessus.
Le tout étant des propriétés rémunératrices.
Succession de Jacob Hertz, décédé.
A l'encan. A un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 24 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," en date du 21 novembre 1887, Dossier No 21,860, pour le compte de la succession de Jacob Hertz, décédé, à l'encan, il sera vendu—
QUATRIÈME DISTRICT.
Encoignure des rues Laurel et Tolédano.
1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Tolédano et Pleasant, désigné par la lettre "E" et mesurant 40 pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur et de face à la rue Tolédano de 108 pieds 1 pouce et 6 lignes, et forme l'encoignure des rues Laurel et Tolédano.
Les améliorations comprennent un cottage bien bâti, presque neuf à double corps de logis et couvert en ardoises, retiré de la rue, connu par le No. 361 rue Laurel et ayant 4 chambres, hangar, cuisine, etc., et se louant $30 par mois.
MEME ILET.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet, et immédiatement dans le fond de la propriété adjacente de celle ci-dessus décrite, désigné par la lettre "D", mesurant 26 pieds 3 lignes de face à la rue Tolédano sur une profondeur de 40 pieds.
SIXIÈME DISTRICT.
Vis à vis de la propriété ci-dessus décrite.
3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet 161 borné par les rues Laurel, Constance et Tolédano et l'Avenue de la Louisiane et mesure 33 pieds 6 pouces de face à la rue Tolédano, qui comprend le droit de propriétaire d'une moitié d'une allée 3 pieds de large entre le dit lot et le lot contigu avec le droit de passage dans toute la dite allée courant sur la rue Tolédano, de la même largeur au fond sur une profondeur et façade à la rue Laurel de 96 pieds, formant l'encoignure des rues Tolédano et Laurel.
Les améliorations comprennent un cottage double, couvert en ardoises, connu par les Nos 70 ½ 72 de la rue Tolédano et ayant 4 chambres, hangar, cuisine etc., et chaque côté se louant $19 par mois. Toutes les propriétés ci-dessus sont entre lignes parallèles, mesure américaine, lesquels pourront être vus à l'emplacement de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec intérêt à 8 pour cent et toutes les clauses usuelles de garanties, 10 pour cent au comptant seront requis sur les lieux.
Les actes de vente pardevant Joe D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs.
22nov—22 27—déc 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.
Magasin et résidence en briques à deux étages et demi
No. 226 rue Baronne, entre les rues Julie et Delord.
Succession de Ann Saron, décédée.
A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 17 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Division B, même Cour, actuellement absent en congé, daté le 10 novembre 1887 dossier No 20,587, pour compte de la succession de Mme Ann Saron décédée, il sera vendu à l'encan:
PREMIER DISTRICT.
No 226 rue Baronne.
Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Delord désigné comme No 3, et mesurant 24 pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 103 pieds courant dans la profondeur et faisant face au fond à une allée commune, 4 pieds 5 pouces de large courant sur la rue Julie.
Les améliorations comprennent **Un magasin et résidence en briques à deux étages et demi recouvert en ardoises**, connu comme le No 226 rue Baronne, ayant un corridor sur le 1er et 2me étages, un grand magasin au rez-de-chaussée (avec 2 vitrines devant et intérieur aux vitrières à roulettes étagères), et quelque 10 autres chambres en tout, cabinets, office, lieux d'aisance, etc., gaz partout, citerne, hydrant, cour pavée, etc., et valant environ $50 par mois, le tout en bon état.
Le tout conformément à un plan qui peut être vu à l'endroit de la vente.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance à 1 et 2 ans du jour de la vente, avec 8 0/0 d'intérêt par an, et toutes les clauses de garantie usuelles, 10 0/0 payable comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant John Bendernagel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
13 nov—13,20,27—déc 4. 11, 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
W. S. Benedict vs Mme Agnes Beatty et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 22,556—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 31 décembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune Rocheblave et Dorgenois, désigné comme lot No. 11, formant l'encoignure des rues Gravier et Rocheblave et mesure, au pied américain, 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Rocheblave.
Acquis de Patrick Collins par acte passé pardevant Frédérick Zengel, notaire, en date du 5 avril, 1883.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 nov—déc 6,13,20,27 31

CONSULAT DE FRANCE
— A —
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er décembre 1887.
Liste de publication.

Balleu	Lapène Jules
Balée Pierre	Lassalle Jean Louis
Baron Daniel et Eugé ne Bistry	Lascerratte Jean Baptiste
Baroq Mme Vve et G. Baroq	Mathieu Pierre
Castet Paul (2)	Meinsohn Eugène
Castex Vve	Mugel Victor
Cassaux Mme Vve Prosper	Munaux Emmanuel Théoniste
Camora Jean Baptiste	Niguiporau H.
Carol Justin	Niguiporau E. P.
Ernst Joseph les époux	Ouellbé les époux
Fourcade Antoine	Pignon Claude
Fouilloux Célestin	Rivaire Charles
Frère Théophile	Sallan Antoine Ephrémon
Gauchon Pierre	Sevestre Emile
Havet Eloi	Tolty ou Teiti Mme née Brossard
Jouandot Mlle Jenny	Tissot A. L. juge
Jouandot-Sabathé Pierre	Tissot Vve Jean Louis
Jouandot H	Tailhan les époux
Klein Auguste	Ventes Jean Pierre Charles
Lavigne Vve Jean née Vidaou	

LETTRES.
Méral Antoine

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er décembre 1887.
Le Consul Général,
VTE PAUL D'ABZAC.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Placements d'argent rémunérateurs

Dans des propriétés améliorées du Premier District,
Au coin des rues Girod et Dryades, une bâtisse en briques à un étage au coin même et une en briques à deux étages, façade rue Dryades, occupée comme une épicerie de fantaisie faisant le détail.
Nos 216 et 216 1/2 rue Dryades, entre Julie et Girod, deux bâtisses à un étage.
No 244 rue Girod, entre Remparts et Dryades, maison de résidence en briques à deux étages.
Succession de Marie Barrett, épouse de Wm H. Burke.
No 21,873.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la
BOURSE DES ENCANTEURS,
Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Wm T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, en congé, la propriété de valeur ci-après décrite pour le compte de la dite succession, savoir:
1° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Girod, Julia, Philippe et Cirque (aujourd'hui Remparts) désigné par le No Un sur un plan de M. Harrison, daté du 4 mai 1845 et déposé dans le bureau de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville; le dit terrain mesure, au pied américain, 24 pieds 7 pouces de façade rue Girod, sur 85 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Philippe, formant le coin des rues Philippe et Girod, acquis par achat du Dr E. Kabasse, par acte pardevant O. Drouet, notaire, le 6 décembre 1876.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, occupée par J. M. Cunningham, comme magasin au détail d'épiceries et buvette; et une bâtisse en briques à deux étages faisant face à la rue Dryades, ayant trois chambres, citernes, lieux d'aisance, cabanes à bois et à charbon, gaz dans toute la bâtisse principale qui est couverte en ardoises. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 3 juillet 1888 au taux de $20 par mois, payable mensuellement.
2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Dryades, Julie, Girod et Remparts,** mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Dryades, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, désignés par les numéros municipaux 216, 216 1/2 rue Dryades.
Acquis des héritiers de Henry Demassist, d'après un acte pardevant Jules F. Meunier, notaire public, le 17 juin, 1879.
Les améliorations comprennent une maison en briques à double corps de logis et un étage, recouverte en ardoises, ayant 6 chambres, cour briquetée, citerne gaz partout etc., etc.
Chaque côté est loué $15 par mois. Pas de bail.
3° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Girod, Remparts, Dryades et Julie,** mesurant 31 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue **Girod** sur 85 pieds, 4 pouces, et 4 lignes de profondeur désigné comme lot No 4, et une portion du lot No 3, d'après un plan de M. Harrison, le 4 mai 1845, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex notaire en cette ville.
Acquis par achat de **Wm. Ware et autres** d'après un acte pardevant G. C. Proot, notaire, le 13 juin 1843.
Les améliorations comprennent une résidence élégante en briques à deux étages, connue par le numéro municipal **244 rue Girod,** avec une bâtisse en briques à deux étages attenant à la dite résidence, ayant en tout quelque six chambres, petite galerie, cour briquetée, hydrant, grande citerne sur fondation en briques, hangar au fond, appartement pour les cabinets, etc., etc.
4° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues **Dryades, Girod, Remparts et Julie,** et mesurant, en mesure française, 60 pieds de face à la rue **Dryades,** sur 90 pieds de profondeur. Acquis par achat de la succession de Nicholas Dalon, d'après un acte passé pardevant O. Drouet, notaire, le 6 avril 1877.
Les améliorations comprennent deux bâtisses à un étage, dont une est toute en briques et l'autre ayant la façade en briques, avec quelque 4 chambres, citerne, etc., avec une grande porte d'entrée qui divise les deux maisons, connues par les numéros municipaux 222, 224, 226 rue Dryades. Louées ensemble à raison de $40 par mois. Pas de bail.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant R. C. Stockton, notaire aux frais des acquéreurs.
17déc—17 24 31—7 14 21janv.

Gages! Gages!

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—LUNDI, 19 décembre 1887, et les jours suivants, à 11 heures A. M., il sera vendu chez Jos. Anglade prêteur sur gages, coin Conti et Bourbon, tous les gages forfaits, comprenant diamants, montres en or et en argent, chaînes de toutes descriptions, fusils, revolvers, argenterie, plaqués et de fantaisie et autres articles etc.
Conditions—Comptant.
15 déc—

Propriétés dans le Troisième District.
Coin de la London Avenue et de la rue Vertu.
Rue Libéraux, entre Havana et Promenade de Londres.
Succession de Lena Hartley, épouse décédée de George Schwend.
No 22,340—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 14 janvier 1888, à 10 heures à midi, à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place,** en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 décembre 1887, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—
1° La moitié indivise d'intérêt d'un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 27, de l'îlet No 33, compris entre les rues Havana, Libéraux et Force et la promenade de Londres, sur un plan fait par J. A. Pueyo, le 2me jour de mai 1843, déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire, en cette ville. Lequel lot de terre mesure au pied américain 30 pieds de face à la rue Libéraux, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces; et par le consentement de l'époux survivant en communauté, l'autre moitié d'intérêt indivise sera vendue.
2° La moitié indivise d'intérêt dans quatre lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 43 borné par l'avenue London et les rues Magistrate, New Orleans et Vertue; les dits lots se touchent et sont désignés par les Nos. 7, 8, 9 et 10 sur un plan de C. Giroux, en date du 19 décembre 1849 déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit: le lot No 7 mesure 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à l'avenue London sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles et face à la rue Vertue et forme l'encoignure, et les lots Nos 8, 9 et 10 mesurent chacun 32 pieds de face à l'avenue London sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent et par le consentement de l'époux survivant en communauté; l'autre moitié d'intérêt indivis sera vendue.
Conditions, comptant à l'adjudication.
Actes de vente, pardevant C. J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 déc—10 17 24 31—jan 7 14

Mulets, wagons, dray, harnais.
Succession de Lena Hartley, épouse décédée de George Schwend.
No 22,340—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—MERCREDI, 21 décembre 1887, à 10 heures A. M. il sera vendu à l'encan, à l'encoignure des rues Orléans et Rocheblave, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 décembre 1887, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:
La moitié indivise d'intérêt de 8 mulets, 3 wagons, 1 dray, 4 jeux de harnais.
Par consentement de l'époux survivant en communauté, l'autre moitié d'intérêt sera vendue.
Conditions—comptant.
10 déc—10,14,17 à la date

SANS LIMITE.
Encoignure des rues Bourbon et Dumaine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 17 décembre 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles,** entre la rue Gravier et la Place Commerciale, la propriété ci-après décrite, au plus haut et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera—
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district municipal de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Bourbon, Royale et Ste-Anne, formant le coin des rues Dumaine et Bourbon, et mesure, conformément au titre, 61 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine, 60 pieds 9 pouces de profondeur et de face à la rue Bourbon, et conformément à un plan de voyer fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, le 24 novembre 1887, le dit lot mesure, au pied américain, 65 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Dumaine sur 64 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Bourbon. Etant la même propriété acquise par A. Bonnaud, de J. B. Jacola, par acte passé pardevant Jos. Cuvillier, en date du 12 mai, 1871, enregistré livre 98, fo io, 610.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garantis par privilège de vendeur, et la clause de non aliénation et 5 pour cent honoraires d'avocat et vendu sans estimation en cas de saisie et vente pour en forcer le paiement de la dite propriété. Les améliorations devront être assurées pour la portion à crédit, et la police transférée; et toutes les autres clauses usuelles en cas de refus de l'acquéreur de passer l'acte de vente et de payer le prix dans les quinze jours après l'adjudication doit être considéré en défaut sans autre formalité. L'acquéreur fera un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et doit assumé le paiement en sus du prix de son adjudication, les taxes de l'Etat et de la ville de 1887.
L'acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 nov—26—déc 3,10 à la vente.

L'Abeille de
Bureaux:
NOUVE[illegible]
SAMEDI, 17
V.
COMPAG[illegible]
LA NORMANDIE
LA BOURGOGNE
LA CHAMPAGNE
POUR NEW[illegible]
Le Steamer
CHEMI[illegible]
Queen a[illegible]
LOUISVILLE
TEXA[illegible]
INSTIT[illegible]
BASI[illegible]
Pianos C[illegible]
FEU[illegible]
La [illegible]
Par F[illegible]
LA FA[illegible]